

Objet : Campagne de vaccination contre la grippe et COVID-19 – Mobilisons-nous pour protéger les personnes fragiles

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

À l'approche de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et la COVID-19, l'Agence régionale de santé Île-de-France souhaite attirer votre attention sur l'importance d'une mobilisation collective pour protéger les personnes les plus vulnérables.

Chaque année, les épidémies hivernales ont un impact important sur la santé des personnes fragiles, notamment les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques ou dont l'état de santé les expose à un risque accru de complications. En France, l'épidémie de grippe a été particulièrement marquée l'hiver dernier, avec un fort impact hospitalier et une hausse importante de la mortalité au début de l'année 2026.

Malgré les actions engagées, la couverture vaccinale reste insuffisante au regard des objectifs de protection recommandés pour les publics à risque. La vaccination demeure pourtant le moyen le plus efficace de prévenir les formes graves de la grippe et de la COVID-19, ainsi que les hospitalisations et les décès qui peuvent en résulter.

Dans ce contexte, nous vous invitons à mobiliser vos CCAS et services communaux, qui jouent un rôle essentiel en tant qu'acteurs de proximité. Ils peuvent notamment promouvoir l'importance de la vaccination et l'adoption des gestes barrières auprès des personnes les plus fragiles ainsi que leur entourage.

Nous vous invitons à relayer les messages clés ci-dessous au sein de vos réseaux, lors de vos actions de proximité et dans vos échanges avec les usagers :

- La vaccination annuelle est la meilleure protection contre la grippe.
- Une personne sans symptôme peut transmettre le virus.
- Se vacciner, c'est se protéger et protéger les personnes fragiles de son entourage.
- La vaccination contre la grippe et la COVID-19 peut être réalisée au même moment.
- Les gestes barrières restent indispensables.

Nous joignons à ce courrier une brochure « Vrai/Faux », qui pourra utilement accompagner vos actions de sensibilisation et vos supports de communication.

Pour plus d'informations sur la vaccination contre la grippe et COVID-19 :
[Vaccination Info Service – Grippe](#)

Les équipes de l'Agence et de la CPAM restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation et votre contribution à la protection des personnes les plus vulnérables de votre territoire.

Veuillez recevoir, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

La directrice de la Délégation départementale
de l'ARS en Seine-et-Marne

Hélène MARIE



Le Directeur Général de la CPAM de Seine-et-Marne

Philippe BOUQUET

